une affiche contre la censure en pages centrales

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
3 au 9 septembre 1998

10,00 F

Précarité ras-le-bol

DEPUIS QUELQUES ANNÉES les partis politiques ont recours à la pratique des « universités d'été » histoire de prouver que chez eux ça cogite et ça critique et qu'en conséquence ils sont bien des partis démocratiques. Ces étudiants en démocratie se réunissent en été, de préférence dans une petite ville pour favoriser la convivialité, ce qui permet de dénouer la cravate et de peaufiner le côté guinguette de l'événement.

Le P.C. a franchi le pas cette année avec une audace remarquable. C'est vous dire comme le changement avance avec Robert Hue! Comme à l'habitude toutes ces réunions estivales auront eu un thème essentiel de réflexion: les élections et pourtant chacun sait combien les masses laborieuses s'intéressent peu à ce genre de démonstration démocratique. C'est fou comme les politiciens cernent de près les besoins et les attentes des populations dans leurs universités d'été!

La guerre économique ou militaire n'est pas virtuelle, même en été!

Pendant l'été les combines boursières continue de fabriquer des dizaines de millions de crève-la-faim supplémentaires en Asie du Sud-Est et leurs rangs ne vont pas manquer de grossir en Russie et en Europe de l'Est.

Pendant ce temps une famine ravage le sud du Soudan alors que nos céréaliers râlent parce qu'ils ne savent plus où stocker les supers récoltes de cette année.

Pendant ce temps des projets de pipelines sortent des cartons en Afghanistan au prix d'une dictature religieuse imposée par des « étudiants en théologie ».

Pendant ce temps le Zaïre, l'Angola et le Sierra Leone comme d'autres régions sont ravagés par la guerre.

Pendant ce temps la chute des cours des matières premières réduit un peu plus le niveau de survie des mineurs boliviens ou russes et celui des petits planteurs de café d'Afrique ou du Brésil.

Pendant ce temps là ici aussi le capitalisme fait des ravages. Les effets de la mondialisation des marchés sur l'organisation générale de nos vies est tout aussi brutale à Paris qu'en Indonésie ou qu'au Mexique et nous aurions bien tord de nous laisser abuser par notre relatif meilleur niveau de vie.

Pour nombre d'entre nous le pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader au seul profit des capitalistes, ce qui en aucun cas n'arrange les affaires des paysans sans terre du Brésil ou de Chine.

Une rentrée sociale bien trop tranquille

Pourtant la rentrée sociale semble se préparer sous les meilleurs auspices pour le gouvernement Jospin. D'où pourrait venir les coups qui le mettrait en difficulté? À moins qu'un crack boursier ne survienne. Mais qui en a réellement la maîtrise?

À droite c'est l'implosion permanente et on ne voit pas comment Séguin, Bayrou et consorts seraient en capacité de gêner l'action gouvernementale. Nous n'allons pas pleurer sur leur sort même s'il nous faudra prendre le temps de comprendre les raisons de cette situation et percevoir les perspectives qui s'offrent à eux sur l'échiquier politique.

Ce qui est sûr c'est que la débandade de la droite oblige la gauche plurielle à présenter une unité de façade pour assurer la continuité d'une bonne gestion des affaires de l'État, sinon ce serait la pagaille mon brave monsieur!

Pourtant les contradictions internes entre P.S., P.C., Verts et autres sont fortes. Mais coûte que coûte leur alliance va durer au moins jusqu'au élections européennes et sans doute plus. Et puis, lorsqu'on tient le pouvoir on ne le lâche pas. Voynet ne nous démentira pas.

Gouverner c'est précariser à tous les étages!

La question de fond étant bien entendu de savoir à quoi ça sert le pouvoir. Pour la gauche plurielle il s'agit d'accompagner les évolutions du capitalisme et de faire en sorte que chacun d'entre nous intègre les nouvelles règles du jeu avec le moins de secousses sociales possible.

Et au bout du compte cela semble marcher puisque la précarité sociale est en train de s'ancrer dans la durée et de devenir la normalité à laquelle il n'y a pas lieu de s'opposer. C'est devenu un peu plus clair encore cet été avec la signature d'accords de branche sur les 35 heures où l'enjeu réel pour le patronat était d'obtenir de meilleures conditions d'utilisation de la main d'œuvre, plutôt que de s'opposer par principe à ce qui n'est plus guère qu'un slogan de propagande.

De toute façon la réalité quotidienne est que les statuts d'embauche permettent au patronat de faire ce qu'il veut. Pourquoi se priver d'une façade législative progressiste avec une belle loi sur les 35 heures?

●●● page 8

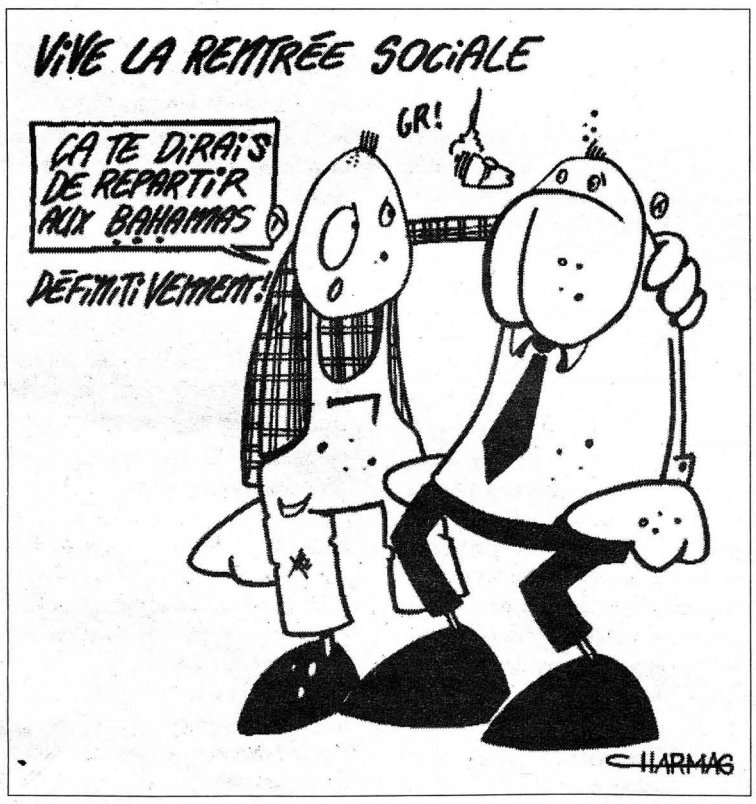

Procès Radio libertaire : la justice en procès ? **page 2**

Sans-papiers : La lutte continue **page 3**

Alternative sociale et éducation populaire au Sénégal **page 5**

EDITORIAL

La tranquillité sociale pourrait laisser croire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Pourtant, beaucoup de choses ont bougé depuis un an. Dont par exemple l'explosion de la précarité: l'intérim a augmenté de 38% en un an. La Bourse, elle, a grimpé de 40%... La croissance est de retour mais pas pour tous! Même repeinte en rose, la misère sociale existe bel et bien, Monsieur Jospin. Votre loi sur les 35 heures se met en place... avec plus d'heures supplémentaires pour les salariés, comme dans la métallurgie ou en empêchant seulement des licenciements, et en baissant les salaires comme dans l'industrie sucrière. Les créations d'emplois seront pour l'an 3000 bien sûr. En attendant, nos deniers rentrent à flots dans les poches du patronat. En 1996, 15 000 personnes défilaient pour soutenir les 296 sans-papiers de Saint-Bernard. Cette année, 1 500 personnes défilent pour soutenir les 50 000 sans-papiers qui ne seront pas régularisés... La gauche plurielle agit, c'est certain... mais pas pour ceux qu'elle prétend défendre. Face à ses troupes en colère, Robert Hue refait le coup « du réalisme des 10 % » du P.C.F. pour expliquer les boas avalés dont la privatisation en douceur, cet été, de Thomson... combattue sous Juppé! Plus l'éclatement social grandit, plus nos gouvernants nous offrent du spectacle à tout va. Du Mondial de la foi en passant par Lady Diana, on a eu droit, cet été, au Mondial du foot. Ce sont donc des événements spectaculaires, hyper médiatisés qui servent désormais de soupape de sécurité au système. Pour l'instant, il nous faut reconnaître le succès de cette vieille méthode. Mais rappelons-nous que même l'Empire romain, avec ses jeux du cirque, s'est quand même écroulé un beau jour. Même s'il se fourvoie sur de mauvais chemins, ce besoin de fraternisation, d'unité, pourrait bien se retrouver dans un mouvement social de grande ampleur. Loin de baisser les bras, il nous faut plus que jamais diffuser et pratiquer nos conceptions anarchistes. Le calme précédant toujours la tempête, préparons-nous à affronter les remous qui arriveront plus vite que certains ne le pensent.

ISSN 0026-9433 – **N° 1130**

M 2137 - 1130 - 10,00 F

Incursion libertaire chez les Versaillais

À propos d'un procès fait à Radio libertaire

Il y a des villes marquées par le destin, du sceau de l'infamie. Bien avant Toulon, Vitrolles, Orange, victimes de la peste brune nationaliste, M. Thiers et ses acolytes versaillais, assassins de la Commune de Paris, avaient souillé de leur marque sanglante le patronyme de la ville artificielle et monarchique du Roi Soleil.

Il n'est que la cohorte hébétée des touristes pour oublier les crimes sur lesquels se sont édifiés château de Versailles, Sacré-Cœur à Paris. La marque de l'infamie perdure et nous savions bien que s'il nous fallait un jour, contraints et forcés, aller à Versailles, ce ne pouvait être que pour s'opposer à la sottise et à la vilenie autoritaire.

Notre incursion au Palais de Versailles (de justice celui-là), n'a pas failli à la tradition, le 1er juillet 1998. Certes les Versaillais ne nous ont fusillé que du regard, mais leurs intentions et leurs procédés sont restés également misérables.

Petite lâcheté ordinaire

La Guigou, souveraine des prisons du royaume, en guise de brioche et sous prétexte de dénonciation calomnieuse dont aurait été victime l'un des siens, décidait de s'attaquer à la liberté d'expression. Radio libertaire était dans le box des accusés… Ou plutôt, comme la lâcheté est entre autres le propre des serviteurs de l'État, petits ou grands, l'accusée était l'une des 120 personnes qui travaillent à Radio libertaire et qui avait lu à l'antenne, dans son émission sur les prisons, une lettre de détenu dénonçant notamment un vol de parfum par un maton de la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines).

Pour masquer le fait qu'il s'agissait bien de s'attaquer à la liberté d'une radio indépendante du pouvoir, les Versaillais s'en prenaient à un individu isolé, comme si Radio libertaire et l'animatrice d'une de ses émissions étaient étrangères l'une à l'autre. Savante manœuvre, pensaient-ils, après avoir maladroitement reculé devant l'inculpation directe de la Radio…

Une lâcheté peut en cacher une autre…

De même qu'il fait mine de ne s'en prendre qu'à la lectrice d'une lettre à la radio, le Grand Chef des prisons se dissimule derrière un de ses gardiens, celui désigné nommément dans la lettre. Il fait comme si un vol dénoncé comme coutumier dans ses geôles ne concernait ni les autres personnels de la prison ni l'organisation et la surveillance du service pénitentiaire dont il a la charge.

Il « transmet » une plainte individuelle d'un employé injustement offensé mais reste lui-même dans l'ombre. La lumière sur les usages et les mœurs dans sa colonie pénitentiaire pourraient le gêner.

Mieux vaut faire de ce procès un anodin affrontement entre un détenu, menteur par définition, un fonctionnaire, par définition sans tâche mais atteint dans sa dignité et une personne transmettant à la radio le message d'un prisonnier.

Du respect de la dignité personnelle

Puisqu'il va s'agir de dire si un plaignant a réellement été atteint dans sa dignité personnelle, on peut s'interroger sur l'aptitude des personnes qui vont être appelées à en juger.

Comment le président de la 8e chambre correctionnelle du tribunal de Versailles, épaulé de deux magistrates distinguées et d'un procureur, s'est-il comporté avec les trois personnes mises en cause et avec la nombreuse assistance qui le regardait opérer à l'audience du 1er juillet ?

Le cérémonial coutumier veut que la réunion commence par l'interrogatoire d'identité, cérémonial, qui en général s'apparente plus à de la « mise en condition », voire à de la déstabilisation, qu'à un simple questionnement neutre et discret… Sur ce point, l'honorable magistrat versaillais n'a pas failli à la tradition. Mais le ton et la nature des questions ont illustré grossièrement les différents degrés du respect que le questionneur estimait approprié à chacun de ceux ou celle qu'il interrogeait.

Le gardien n'a rien eu à répondre, son avocat intervenant avant lui pour informer simplement de la présence de son client. Par contre, l'animatrice de l'émission de Radio libertaire a dû s'expliquer sur ses revenus, le montant de son loyer, sa situation de famille, son ancienneté à Radio libertaire… tous sujets en relation indiscutable avec la lecture d'une lettre de prisonnier à la radio.

Quant au détenu, il a fallu qu'il répète qu'il était étranger, de nationalité marocaine, les raisons de son incarcération, etc. Et lorsqu'il a tenté de parler des motifs de sa lettre, il a été brutalement réduit au silence par le président : éclat de voix qui résonna significativement dans la salle.

Le brio avec lequel le magistrat versaillais de service a su modeler selon une savante hiérarchie les formes du respect qu'il portait à ces trois personnes fut impressionnant. On pouvait alors se demander, devant un préambule où l'égalité de traitement des parties et l'interprétation identique de la notion de respect de la dignité de chacun étaient si malmenés, si le magistrat-président n'avait pas présumé de ses capacités à faire son métier…

Des nullités…

Une perche secourable fut alors tendue au malheureux par l'avocat de la défense. Une affaire si mal engagée, dans laquelle le vrai plaignant (Guigou et son administration) se cache, le vrai pourchassé (Radio libertaire) ne l'est plus que par personne interposée, pouvait se conclure rapidement par le constat d'ordre public que la plainte était nulle et la procédure, de ce fait, annulée. L'avocat de la défense avait d'ailleurs pris le soin de déposer depuis plusieurs jours des conclusions en ce sens.

Ulcéré et déstabilisé en entendant prononcer le mot de « nullité » qui pouvait aussi bien s'adresser à la procédure qu'à ses auteurs et aux chats fourrés, cherchant l'appui du tenancier du parquet et de l'avocat de l'administration pénitentiaire, le président demanda une suspension d'audience pour se concerter avec ses aides et statuer sans délai sur l'exception de nullité soulevée par la défense.

À moi la garde !

Il crut bon en outre de faire évacuer la salle pendant cette suspension d'audience, sous prétexte de renouvellement d'air (sic). Il est vrai que l'assemblée qui emplissait l'espace à ras bords dégageait un parfum de liberté insupportable et de nature à troubler la sérénité et la perspicacité d'un magistrat. Malheureusement, il était trop tard et l'air vicié versaillais ne pouvait qu'aggraver la maladie.

En effet, quand il rentra en séance avec sa troupe, « notre » président n'avait toujours rien compris à cette exception de nullité qu'on lui mettait sous le nez. Il annonça alors qu'il était dans l'incapacité de vider son délibéré sur ce point avant la rentrée judiciaire, le mercredi 9 septembre à 14 h. Cet aveu d'incompétence ou de désarroi lui valut de la part de la salle quelques sourires et sifflets. Ce qui lui permit une deuxième fois d'affirmer sa majesté et sa supériorité en invitant fortement quelques pandores présents dans la salle à se saisir de l'insolent perturbateur… Ce que les pandores, prudents et circonspects, s'empressèrent de ne pas entendre… et qui permit à la salle de sortir en chantant un vieil air folklorique versaillais : « police partout, justice nulle part »…

Ne manquez surtout pas le deuxième épisode de cette saga moliéresque qui ne serait que dérisoire s'il ne s'agissait pas d'une bataille permanente pour défendre notre liberté et notre radio libre, si le sort d'un prisonnier et sa protection contre les emportements indignes de l'administration des prisons n'étaient pas en jeu…

Archibald Zurvan

Tous au Tribunal correctionnel de Versailles, le 9 septembre 1998 à 14 heures

Abdelkader, correspondant « intra-muros » de l'émission « Ras les murs », et Nicole –animatrice de la même émission– vont repasser devant la 8e chambre du T.G.I. de Versailles, le mercredi 9 septembre, à 14 h. Ils sont accusés de diffamation envers un ancien surveillant de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy. Abdelkader avait écrit une lettre dénonçant le fonctionnement de l'atelier parfums de la prison et Nicole l'avait lue à l'antenne, en donnant le nom du surveillant. Il est particulièrement intéressant de lire le témoignage de Patrick Leclecq, nous fournissant des précisions tout aussi édifiantes sur les conditions d'exploitation des détenus de la maison d'arrêt de la Santé. Il serait grand temps qu'une enquête systématique soit menée sur le monde du travail… du chômage de la pénitentiaire. L'ouvrage d'Anne-Marie Marchetti sur la misère en prison a frappé un premier coup. Nous attendons le second.
La vérité doit un jour sortir sur le tiers monde carcéral.

Ras les murs

À l'occasion du cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage, le Sénat a édité une plaquette, accompagnée d'un petit matériel didactique, dont l'envoi est prévu aux mairies, écoles, lycées, etc., afin d'y porter la parole de la République. Ce qui témoigne d'un souci louable d'éducation civique. Mais… qui sait que l'assemblage, ou la mise sous pli, ou tout autre manipulation que nécessite l'envoi de ces brochures, est réalisé par des détenus ? Qui sait que ces détenus travaillent dans des conditions inadmissibles, payés à la pièce, quelques centimes, si peu qu'il leur faut largement dépasser les 35 heures. hebdomadaires de travail pour gagner quelques centaines de francs ? Qui sait ce que sont les infractions quotidiennes au Code du travail, en matière de sécurité, de santé, de protection du travailleur, dans les prisons françaises ?
Bien sûr, lors des visites organisées, on ne montre pas à l'édile, au journaliste, au magistrat stagiaire, ces cellules encombrées de cartons, ces couloirs où s'entassent sur des palettes la production de ces esclaves contemporains.
À l'heure où l'on s'inquiète « des conditions insupportables supportées par les travailleurs clandestins » et « du sort pitoyable des sous-traitants de grandes marques dans les pays du tiers-monde », à quand une enquête sur le travail carcéral ?

Philippe Leclerq, détenu à La Santé
sous le numéro d'écrou 265 369 V, Cellule 1/143

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Sans-Papiers : la mobilisation continue

Comme cela semble etre le cas depuis deux ans, l'actualité des sans-papiers n'a pas été en reste cet été. Entre les actions de parrainage, les diverses occupations (Temple des Batignolles, nonciature du pape, siège du Parti socialiste) et les nombreuses manifestations de soutien, les immigrés en lutte n'ont pas respecté le couvre-feu social décrété après la coupe du monde.

Occupation de lieux religieux : isoler le gouvernement

Dans la lignée des actions initiées par l'occupation de Saint Bernard, les sans-papiers ont occupé cet été un certain nombre de lieux religieux. Le redémarrage a eu lieu avec la remédiatisation de l'occupation de la cathédrale d'Evry et l'occupation du temple protestant des Batignolles par le 3e collectif. Cette dernière a donné lieu à la création par le gouvernement d'une commission d'appel : la commission Galabert (du nom de son président), chargée de réexaminer les dossiers déboutés de la circulaire Chevènement. Mais le « gros coup » a surtout été l'occupation de la nonciature du Vatican durant la première semaine d'août. Si l'on peut douter du contenu des appuis religieux, ceux-ci ayant pour la plupart une vision strictement humanitaire du soutien aux sans-papiers, la tactique de mettre sur le dos du gouvernement Jospin les protestants et surtout l'un des papes les plus réactionnaires est tactiquement assez finement jouée.

Parrainage : une solidarité concrète

Une autre forme de lutte prisée dans de nombreuses villes est le parrainage. Cependant, celui-ci prend différents aspects pouvant être contradictoires. Il peut revêtir une forme de paternalisme et de charité, plaçant le sans-papiers dans une position d'assisté. Les plus hypocrites en la matière sont le P.C. et surtout les Verts, qui sous couvert d'un « parrainage républicain » et de déclarations par la voix de leur secrétaire national, ménagent leur place dans un gouvernement qui continue la politique xénophobe à coup d'expulsions et de brimades dans ses préfectures. On peut aussi considérer ces parrainages comme un pas en avant dans la lutte, puisqu'ils créent des ponts de solidarité concrète entre les sans-papiers et les « nationaux », partageant le temps d'un parcours du combattant administratif, d'un avis d'expulsion ou d'un délit d'aide à séjour irrégulier la même galère. De plus, elle permet d'éviter le plus souvent les brimades racistes dans les préfectures. Les autorités ont commencé dans certaines d'entre elles à dissuader de façon plus ou moins légale les sans-papiers de retirer des dossiers et leurs soutiens de les accompagner.

Les pratiques « musclées » du gouvernement

Enfin, pour ne pas oublier que nous devons l'entretien de la xénophobie d'État à un parti dit socialiste, nous avons vu le siège de sa fédération occupée. Les manifestant furent expulsés avec humanité et cœur le 18 août, envoyant trois d'entre eux à l'hôpital. Notons aussi qu'un avocat de sans-papiers à Tours a été placé sur écoute de façon illégale, ce qui n'avait pas été vu depuis la seconde Guerre mondiale (au moins, ça ne s'était pas vu…). Les écoutes d'avocats étant réservées pour des affaires de drogue et de terrorisme, on comprend mieux quel est l'esprit du gouvernement quand il traite de la question de l'immigration.

Le Parti socialiste et ses alliés, par la voix de Chevènement ne savent plus quelle insulte trouver à l'encontre des personnes soutenant les sans-papiers. Après être des « trotskistes anglais », des « irresponsables », nous faisons le jeu de l'extrême droite. Voilà une bien belle théorie qui voudrait que ceux qui luttent contre les pratiques et les thèses d'extrême droite la favorise, alors que ceux qui font tirer avec des balles en caoutchouc sur les immigrés, ceux qui expulsent et pondent des lois racistes seraient des remparts contre le F.N. Mais on comprend leur inquiétude tant la mascarade de leur démocratie est flagrante. À l'image du député d'Indre et Loire qui pendant la campagne électorale avait préciser qu'il fallait respecter les lois françaises, notamment celles consistant à expulser des immigrés et qui se retrouve aujourd'hui en examen pour le blanchiment de 5 millions.

Pasqua : la République avant tout

Mais Chevènement, qui poursuivait la politique xénophobe entamée depuis une vingtaine d'années s'est fait « débordé sur sa gauche » par son ami Pasqua qui déclare qu'il faut régulariser les sans-papiers qui en ont fait la demande (et renforcer la législation dans un second temps). Si la position de celui-ci a pu surprendre au début, elle a cependant des explications tout à fait rationnelles. Il faut d'abord tenir compte du méli-mélo des organisations à droite dans lequel Pasqua veut délimiter son territoire. Pour creuser son trou, Pasqua critique le gouvernement sur sa politique d'une façon dont on ne s'attendait pas, attirant à lui les feux de la rampe, tout en combinant alliances (De Villiers), tactiques d'appareils et démarcation d'avec Chirac sur la question européenne.

Mais surtout, il défend une « certaine idée de la République ». Il est en effet matériellement impossible d'expulser tous les sans-papiers qui ne seront pas régularisés. Donc si on ne les régularise pas, on se retrouve « officiellement » avec des personnes hors la loi sur le territoire français, ce qui est inadmissible pour un républicain. Il préfère donc lâcher beaucoup sur la question de l'immigration qu'un peu sur l'intégrité de la République. Il faut aussi noter que Pasqua est sur la même position que la Gauche socialiste, sur le thème des quotas, laissant rentrer un certain nombre de migrants sur le territoire français chaque année. Dans la bouche de celui-ci, la dimension colonialiste est clairement affichée, puisqu'il propose que les pays « favorisés », seraient ceux avec lesquels la France a eu une histoire commune.

Quand le F.N. se dévoile

Quand au Front national, il n'est pas en reste devant le boulevard idéologique que lui a tracé la gauche, parce qu'au jeu du plus raciste, c'est toujours celui qui mise le plus qui gagne. On a donc eu droit aux déjections de l'hebdomadaire du Front national – *National Hebdo* – sifflant que « des transports, ça se trouve », que « s'il faut des camps de concentrations pour le transit, ce n'est pas un problème » et « qu'[ils doivent] faire admettre aux Français qu'il y a de bonnes rafles ».

Alors il ne reste pas beaucoup de solutions au gouvernement pour régler le problème, si le soutien reste sans faille : soit il continue à régulariser au compte-gouttes, chaque fois que les sans-papiers mèneront une action médiatique, perdant ainsi à chaque fois un peu de crédibilité, soit il utilise les méthodes que lui propose le Front national pour expulser tous ceux qui ne sont pas régularisés, ou bien il régularise globalement des gens qui se battent au quotidien pour que leur vie ne soit plus rythmée par la crainte des contrôles policiers et l'exploitation immonde du travail clandestin. À chaque « ultime précision » par voie de circulaire, un nouveau contingent de sans-papiers est régularisé. Cependant, et contrairement à ce que pensait le gouvernement, malgré quelques conflits internes au mouvement, le soutien ne faiblit pas à chaque vague de régularisation. Sachons faire en sorte que la stratégie de pourrissement entamée par le gouvernement soit une impasse, et que tous les sans-papiers soient régularisés. Rendons inapplicables les lois racistes !

Marc
Groupe « Un Autre Futur »
(Montpellier)

Faits d'hiver

Parce que les faits divers sont le reflet d'une société qui ne tourne pas rond et que derrière chacun d'entre eux on peut expliquer les contradictions de cette société. Parce que les faits divers sont généralement sordides, froids et tristes comme l'hiver...Voici « Faits d'hiver », une nouvelle rubrique que vous retrouverez chaque semaine en page société de notre hebdomadaire.

Champions !

Et un Zizou, et deux Zizou, et trois Petit… ! Mais où y sont, mais où y sont… les Brésiliens ? C'était en juillet dernier. Nous étions champions. Le petit peuple, celui qui tire la langue chaque jour que le capitalisme veut, lapait bruyamment dans la gamelle du cirque, et la valetaille médiatic-toc, servilement installée aux fourneaux du passage à la trappe des salaires pharaoniques des « héros » et des montagnes de thunes générées par le mondial, tentaient de nous expliquer que la victoire de l'équipe de France de football était celle d'une France multiraciale, multi-culturelle… sur celle de la peur, de la pureté ethnique… du grand méchant loup Front national !

Zizou le Berbère, Djorkaeff l'Arménien, Lizarazu le Basque, Karembeu le Kanak, Thuram, Desailly, Vieri, Henry… les blacks de chez nous et d'ailleurs, Guivarch le Breton, Barthès l'Ariégeois, Trézéguet le Réunionnais… et Mémé le franchouillard…, c'était quasiment du pain béni pour faire rêver dans les chaumières Rebeu, les tanières Blackos, les châteaux de Neuilly, les cuisines CAMIF et les bicoques de la plupart des braves gens de ce pays. NOUS étions champions !

Une petite bande de huit gamines toulonnaises âgées de 10 à 16 ans, originaires de quartiers difficiles, pas franchement typées Suédoises, pas vraiment en réussite scolaire et familiale, carrément dans la galère de la misère sociale… est venue, comme ca, en quelques lignes de faits d'hiver, nous rappeler que l'ESSENTIEL d'une citoyenneté nationale a au moins autant besoin de pain que de cirque ; Depuis plusieurs mois, en effet, ces petites beurettes attaquaient « sauvagement » dans la rue d'autres gamines sapées « rupin » et de pauvres vieilles sans défense pour les délester de leurs trois sous, se venger d'un système social qui les nie et s'offrir les lumières de la ville… d'une entrée en discothèque. C'est minable, lamentable, sordide… mais ca veut dire ce que ca veut dire !

À moins de se faire un plan coupe du monde tous les quinze jours, si nous voulons vraiment être les champions d'une véritable citoyenneté nationale et, mieux encore, du monde, c'est peu dire que l'évidence d'une non moins véritable révolution sociale, toute de mise en œuvre des CONDITIONS économiques, sociales et politiques de l'égalité des chances, s'impose.

En bref

■ *Le numéro spécial de la revue CLAAAAASH sur « Des femmes et des homosexuel-le-s contre l'extrême droite » est toujours disponible pour 50 F à la librairie du Monde libertaire (145, rue Amelot, 75011 Paris) ou par correspondance pour 65 F.*

■ *Vous souhaitez rencontrer la Fédération anarchiste ? Les « relations intérieures » de la F.A. organisent une permanence en région parisienne chaque premier samedi du mois de 14 à 19 heures à la librairie du* Monde libertaire, *145, rue Amelot, 75011.*

■ *Le N°3 de la revue de la CNT, « Les temps maudits », vient de paraître. Au sommaire vous retrouverez entre autres des articles sur le travail et la pratique anarcho-syndicaliste ; le mirage à l'emploi ; des propos sur l'éducation libertaire ; la lutte des femmes dans le monde du travail... à commander contre 30 F à* Les temps maudits, *BP72, 33038 Bordeaux cedex.*

■ *Permanences de la bibliothèque du groupe Louise Michel tous les samedis de 15 h à 17h30. La Rue, 10 rue Robert-Planquette, 75018 Paris (M° Blanche ou Abbesses)*

■ *Jules Grandjouan dont les dessins et caricatures ont parus dans* Les Temps nouveaux, La Guerre sociale, La Voix du Peuple, Le Libertaire *et* l'Assiette au beurre *fait l'objet d'une exposition jusqu'au 13 septembre au Centre national et musée Jean-Jaurès de Castres (2, place Pélisson).*

■ *Un groupe de la Fédération anarchiste est en création sur Périgueux. Pour tout contact écrire à la liaison Périgueux c/o Relations intérieures, 145 rue Amelot, 75011 Paris.*

■ *Le numéro 209 du journal* Alternative Libertaire *Belgique de septembre est sorti de presse et est disponible à la Boîte Postale 103 - 1050 Ixelles 1 - Belgique (20 Ff, abonnement 150 Ff pour les lecteurs du Monde libertaire, chèques à l'ordre de Roger Noël).*

■ *Le journal libertaire de Nice,* l'Anarcho *vient de sortir son n°12 consacré aux communautés libertaires. A commander à prix libre à l'ADCL, BP 4171, 06303 Nice cedex 4.*

Pollution de l'eau et loi du profit

Le 27 juin dernier, une grosse manifestation populaire se déroula à Binic dans les Côtes d'Armor, au sujet de la pollution chronique de l'eau dans ce département, notamment par les nitrates Ce dérivé de l'azote, indispensable à la vie, peut présenter des risques pour la santé s'il se trouve en quantité trop importante dans l'eau. La norme européenne, aujourd'hui fixée a 50 mg par litre d'eau de consommation, était voici quelques années, à 25 mg par litre. Elle a donc été rehaussée du double du fait de l'incapacité des pouvoirs publics a maintenir une quantité raisonnable de nitrate dans l'eau (à cause, surtout, du mode de production hyper-productiviste se généralisant). Cette norme de 50 mg par litre est toutefois allégrement dépassée en mains endroits en Bretagne, et à la sortie de certains robinets, le taux frise parfois les 100 mg par litre !

Un des effets les plus voyants de ce déséquilibre peut être constaté sur nos plages costarmoricaines où, du fait de l'excès de nitrate apporté par les cours d'eau (c'est un engrais !), les algues vertes (« laitue de mer ») pullulent au point de les recouvrir presque entièrement.

En pourrissant, elles dégagent une odeur pestilentielle, ce qui ne manquera pas d'ajouter au charme de nos côtes ! Binic étant particulièrement touché par le phénomène, tout comme Plestin-les-Grèves, il est logique que la manifestation, soutenue par de nombreuses associations, se soit déroulée dans cette ville.

L'État complice...

Malgré des dispositions récentes adoptées par le gouvernement, notamment la circulaire Le Pensec-Voynet spécifique aux ZES (zones d'excédents structurels de déjection animales), l'opération « Bretagne eau pure » ainsi que la mise aux normes européennes des élevages, surtout porcins, (le P.M.P.O.A. : Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole), les taux de nitrate et de pesticide dans l'eau ne cessent de croître en Bretagne. Faudrait-il s'en étonner ?

L'État a pondu voici quelque temps une loi (celle concernant les installations classées, réglementant la création et l'extension des élevages, et destinée à protéger le milieu naturel) et l'applique de telle façon que 40 % du cheptel dans les Côtes d'Armor n'a pas d'existence légale ! Nous pourrions également mentionner l'amnistie générale dont ont bénéficié les éleveurs en situation illégale au 1er janvier 1994, débouchant sur des travaux (10 à 12 milliards de francs) financés a 65 % par les consommateurs d'eau et les contribuables ! Ces éleveurs n'étant bien entendu pas les plus modestes (1) Comment pourrait-on encore pardonner la naïveté de ceux qui croient en la nécessité d'un État garant de la justice et de la préservation de notre environnement ? Celui-ci, ici comme ailleurs, finance en fait la mainmise de l'ultra-libéralisme sur la production agricole

... mais pas sans imagination

Le Conseil général des Côtes d'Armor projette la construction d'une troisième usine de dénitratation dans le département, très coûteuse pour la collectivité (plus de 180 millions de francs), sans que cela ne puisse permettre d'affirmer que les algues vertes cesseront de proliférer sur nos côtes. C'est un cautère sur une jambe de bois ! Comment donc favoriser le libéralisme en agriculture tout en préservant l'environnement ? (Faire croire qu'il serait possible « d'aménager » le capitalisme en lui imposant certaines règles est un mensonge qui pue l'ambition de pouvoir !)

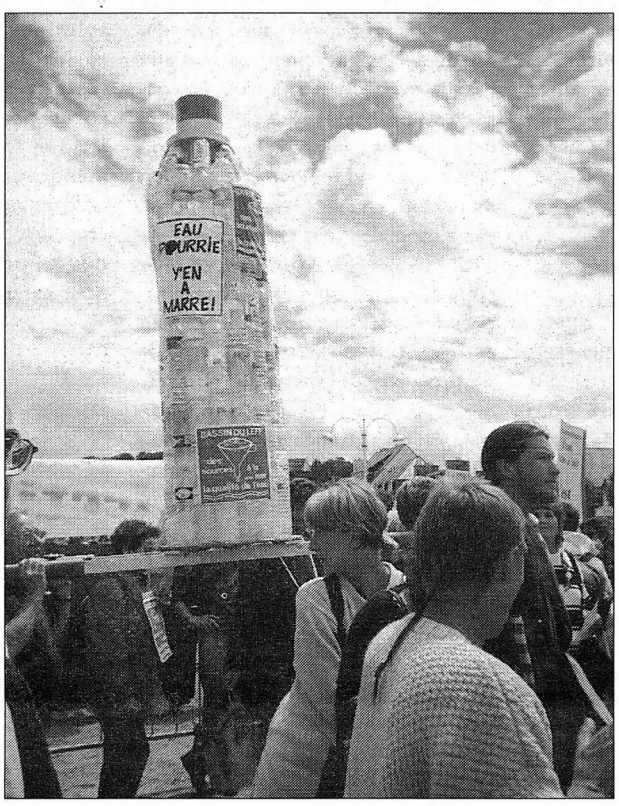

Ce système capitaliste est lancé dans une course folle au profit et ce n'est pas la pollution des eaux qui l'arrêtera. Les inconvénients de ce système, ce sera à nous de les financer (2), les avantages, on sait a qui ils vont.

Le capitalisme aura même, grâce à une trouvaille récente de la science, le recours de présenter les O.G.M. (Organismes génétiquement modifiés), censés être beaucoup moins gourmands en engrais et traitements, comme LA solution à tous « nos problèmes ». Et là, il y a du fric monstre à gagner (voir *Monde libertaire* n° 1117). Tout cela se fera par le biais des politiciens, complices de la mafia agroalimentaire ultra-libérale.

Il suffira par exemple de déclarer que des produits qui sont de plus en plus craints par le public comme l'atrazine, le lindane, le dinoterbe ou l'alachlore (des pesticides les plus dangereux (3)) pourraient enfin disparaître de l'eau grâce à la culture d'O.G.M., pour voir d'un coup ces produits, jusque-là boudés par les consommateurs, prendre une envolée extraordinaire. Les bouteilles d'eau minérale, par exemple, ne se sont jamais aussi bien vendues que depuis que l'on parle de la pollution de l'eau par les nitrates. Les capitalistes s'adaptent, et gagnent toujours plus de pouvoirs et d'argent. À nous, anarchistes, de faire en sorte que cesse cette sinistre mélodie !

Patrice. – Groupe du 6 juin

(1) Une manifestation eut lieu à Loudéac (22) voici quelques mois, organisée par la Confédération paysanne, à laquelle participa la population, contre l'autoritarisme économique de beaucoup de gros éleveurs qui prennent pour habitude d'imposer aux pouvoirs publics (par le fait accompli) des augmentations importantes de cheptel porcin.

(2) La redevance « pollution » à Perros-Guirec était de 2,48 F HT le mètre cube en janvier 1995 ; elle est passée à 2,99 F HT en juillet 1995 (+20 %) puis 3,56 F HT en juillet 1996 (+ 43 % par rapport à janvier 1995). Elle était de 0,94 F HT en 1989, soit une hausse de 280 % en 7 ans.

(3) 1 g de dinoterbe, désherbant du maïs, dans 300 000 litres d'eau peut tuer 50 % des truites type « arc en ciel » en quelques jours.

La Constitution de 1958 revue et corrigée

En juin dernier, un groupe de chômeurs a célébré à sa façon le quarantième anniversaire de notre constitution barbouzarde. L'un d'eux passe en jugement le 8 septembre.

Un groupe de chômeurs et de sans-logis a occupé le Conseil constitutionnel. L'objectif de l'action, co-organisée par AC !, le MNCP, le DAL et le CDSLJ était d'exiger l'application de la constitution, qui dispose, dans son préambule, que l'État doit à tous les citoyens, qu'ils travaillent ou non, des moyens convenables d'existence. Or, ce jour-là, un des manifestants, Sébastien Schifres, n'est pas du tout satisfait en découvrant le but de l'opération.

Il est communiste libertaire, et cette constitution bourgeoise, c'est pas vraiment son truc. C'est pourquoi, lorsqu'il en trouve un exemplaire dans le bureau du maître des lieux, l'escroc Roland Dumas, il lui réserve le seul traitement que lui parait mériter ce torchon : il le déchire après en avoir arraché le sceau. Puis il réécrit sur la première page une nouvelle constitution, plus conforme à ses goûts. Celle-là ne comprend que deux articles :

- La dictature capitaliste est abolie.
- Le prolétariat décrète l'anarchie et le communisme.

Il s'avère que l'exemplaire déchiré par Seb était un des dix originaux paraphés par De Gaulle et sa clique. En l'apprenant, Jean-Baptiste Eyraud annonce que le D.A.L. se désolidarise de cet acte, et quitte les lieux avec les siens.

Dénoncé aux RG présents par un des sous-fifres de Dumas, Seb est filé dans le métro. A la station Saint-Paul, une dizaine de gros bras s'approchent de lui, écartent sans ménagement les quatre copains chômeurs qui l'accompagnent et après lui avoir passé les menottes, l'entraînent sur le quai. Ils n'ont sorti ni carte, ni brassard et n'ont même pas fait état de leur « qualité » de flics. Ce n'est pas une interpellation, c'est un kidnapping.

Après une nuit de garde-à-vue (sans manger ni dormir), Seb est déféré au parquet, puis passe en comparution immédiate devant la 23e chambre correctionnelle sous l'accusation de « dégradation d'un bien appartenant à l'État ». Le procès est reporté au 8 septembre prochain.

Depuis 40 ans, cette constitution née d'un coup de force militaire n'a cesse d'être contestée. Mitterrand, alors dans l'opposition, la qualifia même de « chiffon de papier ». Évidemment, une fois élu à l'Élyséen, il s'empressa de l'appliquer à la lettre (à l'exception toutefois de la seule disposition sympathique, celle du préambule cité plus haut). Seb, lui au moins, a mis ses actes en accord avec ses idées.

Vous pouvez lui apporter votre soutien le 8 septembre ;

- à partir de 12 heures, en participant au rassemblement organisé devant le Palais de Justice de Paris (métro Cité) ;
- à 13 h 30 en assistant au procès à la 23e chambre correctionnelle.

Cris Exocet

La réduction du temps de travail à l'heure d'été

Ça sent déjà l'hiver !

On vous l'avait bien dit : la réduction du temps de travail à 35 heures allait être un jeu de dupes. Les premiers accords valident malheureusement cette opinion. En juin, lors de la signature chez Téléassurances (250 salariés) d'un pré-accord de la loi Aubry, des syndicats minoritaires acceptent que le travail soit imposé le samedi aux salariés et que les nouveaux embauchés ne bénéficient pas des mêmes conditions de travail que les plus anciens. Les syndicats majoritaires ont dénoncé l'accord. Quelques semaines plus tard, les très réactionnaires patrons de l'UTMM (métallurgie) arrivent à faire signer à FO, la CFTC et la CGC un accord sur les 35 heures qui maintient le temps de travail à 39 heures grâce à un volant plus important d'heures supplémentaires. Il n'y aura pas de nouvelles embauches ! Et même si le gouvernement n'a pas encore donné son accord pour valider cette négociation en trompe-l'œil, les fédérations patronales du bois, de l'ameublement, du bâtiment et du textile étudient de près l'accord de l'UTMM pour en tirer le meilleur parti dans le cadre de négociations à venir. Leur tactique repose toujours sur la dénonciation des conventions collectives. Pour couronner cet été 1998, le 18 août, le patronat de l'industrie sucrière signe un accord avec la CFDT, la CGC et la CFTC. L'accord ne prévoit pas d'obligation d'embauches, et selon la CGT qui dénonce cette signature, « vise à flexibiliser l'emploi des salariés, notamment du fait de l'annualisation ».

Une pression de plus en plus forte

Au vu des 150 accords signés à ce jour, il est quelques faits qui méritent d'être relevés. Tout d'abord, l'initiative de proposer la RTT vient majoritairement du patronat : cela en dit long sur la pression qui pèse sur des salariés qui n'osent pas aborder la question dans leur entreprise. Ensuite, le gouvernement n'hésite pas à donner son aval à des accords qui sont signés par des syndicats pourtant minoritaires dans l'entreprise ou la branche : la collusion patronat-gouvernement trouve là un terrain privilégié. Ensuite, comme dans l'accord avec les patrons du sucre, Martine Aubry est capable de donner sa signature en s'asseyant sur la question des embauches (pourtant fondement du projet sur les 35 heures) et du respect de la convention collective. Bien sûr, tous les accords signés ne sont pas négatifs pour les salariés. Mais beaucoup trop s'accompagnent de flexibilité salariale, de gel des salaires ou des primes d'annualisation du temps de travail, d'une remise en cause des jours fériés...

Dans le même temps, l'été, décidément assassin pour la justice sociale, nous apprenait une baisse des impôts pour les entreprises. Cette diminution de la taxe professionnelle représente 8,4 milliards de francs. On pourrait prendre ce coûteux cadeau au patronat pour un « donnant-donnant implicite » comme le justifiait *Le Monde* du 23 juillet. Voilà peut-être l'une des raisons qui a amené le CNPF à faire volte-face début 1998 au cours d'une brève et peu convaincante campagne contre les 35 heures.

Cela a déjà été souligné dans ces colonnes : la revendication historique du mouvement ouvrier sur la baisse du temps de travail a été usurpée par le gouvernement. Toute revendication qui n'est pas appuyée par un mouvement social fort est soit perdue d'avance, soit trahie. C'est bien ce qui se passe ici : la réduction du temps de travail, nouveau jouet entre les mains du patronat et de l'État, est porteuse de trahisons et de recul pour tous, salariés ou non.

Daniel - Groupe du Gard

SÉNÉGAL

De la survie... à l'alternative sociale

À l'occasion du congrès Freinet qui s'est tenu à Lyon, les 22, 23 et 24 août dernier, nous avons rencontré pour le Monde libertaire, Moussa Diop. Moussa Diop est animateur de rue dans les quartiers pauvres de Dakar au Sénégal. Il milite aussi dans de nombreuses associations de quartiers, notamment à Tivaouane (ville de la région de Thiès à 92 km de Dakar) au Sénégal dans le cadre de l'AUPEJ (Action utile pour l'enfance et la jeunesse). Celles-ci sont centrées sur l'alternative sociale et l'éducation populaire. De même, il participe au mouvement syndical. Fort de ces diverses expériences il nous parle des conditions de vie au Sénégal, des luttes qui s'y déroulent mais surtout des nombreuses initiatives d'auto-organisation qui ont éclos afin de faire face à la pauvreté et la misère culturelle comme matérielle.

Le Monde libertaire : Peux-tu nous présenter tes activités?

Moussa Diop : Au départ, je travaille en tant qu'éducateur de rue auprès de jeunes qu'on peut qualifier d'exclus, de marginalisés aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale. Mais, j'interviens principalement dans les quartiers pauvres de Dakar comme Arafat, Guèbuaye ou encore Parcelles Assainies. Dans ces quartiers, l'urbanisation sauvage s'est énormément développée et l'on rencontre une importante population qui est confrontée à des questions de survie. J'organise alors des activités, afin de permettre la survie économique, qui rentrent dans le cadre de petits métiers qui vont du commerce à la récupération des ordures et le recyclage d'objet, en passant par le lavage de voiture ou des travaux de domestiques. Dans les quartiers où je travaille, les seuls jeunes qui possèdent du travail sont embauchés comme journaliers dans des entreprises industrielles et quittent donc leur foyer très tôt. Cela n'est pas sans poser des problèmes puisqu'ils abandonnent alors les jeunes et les enfants pour toutes la journée. Ceux-ci se retrouvent souvent seuls et sont souvent poussés à commettre des délits. C'est pour cela que l'on retrouve de très nombreux enfants dans les centres d'éducation spéciaux et en milieu carcéral. Dans les quartiers pauvres, il y a un vrai problème de comportement et de fonctionnement scolaire.

En partant de ce constat, et parce qu'il y a un véritable désengagement de l'Etat sur les questions d'éducation, aussi bien au niveau des projets comme de l'encadrement et de l'organisation, on a été amené à mettre en place des initiatives d'éducation populaire. Mon but est d'intervenir auprès des populations des quartiers pauvres afin de développer des activités qui répondent à des besoins et permettent ainsi la survie. Je tente d'amener les populations à s'organiser, où plutôt s'auto-organiser pour pouvoir au mieux tirer partie des activités qu'elles entreprennent. Les initiatives que nous avons impulsées vont de la scolarisation à la formation professionnelle en passant par la prise en charge des problèmes de santé. On tente d'organiser une véritable éducation sociale et alternative autour de centres gérés collectivement au sein des quartiers pauvres.

ML : Comment s'est fait le désengagement de l'Etat sur ces questions?

MD : Si l'Etat est à l'origine de ces structures, du type P.J.J. (Protection judiciaire de la jeunesse) en France, avec les politiques d'ajustement structurel dictées par le F.M.I. et la Banque Mondiale il s'est désengagé de tous les services que l'on peut qualifier de sociaux. Les budgets de l'éducation ou de la santé ont été drastiquement réduits. Ce processus c'est fait lentement depuis 1979, date à laquelle l'État sénégalais à déclaré qu'il était en faillite. Avec cette banqueroute on a assisté à une situation de déperdition tout azimuts... plus de sécurité sociale, plus d'emplois garantis à la sortie des formations professionnelles, plus de droit à la santé... tout était devenu très cher. L'Etat a ensuite lancé l'idée de privatisation de tous ces secteurs. À partir de là, il y a eu un véritablement mouvement au niveau des syndicats, des partis politiques, des associations afin de s'opposer à ce mouvement de privatisation et lancer d'autres initiatives. Nous, les travailleurs des structures éducatives, nous sommes alors allés vers les populations des quartiers, on a discuté, partagé ensemble un moment de réflexion, recensé tous les besoins qui pouvaient s'exprimer et nous avons décidé de maintenir la structure sous une autre forme, en tant que centre de quartier, tout en bénéficiant des locaux et du matériel antérieur. Quand je dis sous une autre forme c'est sous la forme que je décrivais précédemment, de façon collective, en auto-organisation. Chaque habitant du quartier qui participe au centre amène ses compétences. On a mis en place des ateliers de mécaniques, de bois ou encore d'électricité afin de répondre aux besoins de la population. Mais du coup, c'est ceux qui se servent de ces ateliers qui prennent en charge la formation professionnelle des enfants dans ces différents domaines. Notre objectif est de lancer des processus afin que les habitants des quartiers deviennent acteurs de leur vie, qu'ils ne soient plus de simples objets de programme économique et politique mais qu'ils soient des citoyens dans la ville. Nous œuvrons pour que les populations gèrent les quartiers en prenant en charge toutes les questions qui se posent à elle.

ML : Peux-tu nous parler de l'expérience de la « Banque des femmes »?

MD : La « Banque » des femmes est tout d'abord née à Dakar autour du vieux principe traditionnel des tontines. Le projet à mis deux ans à démarrer mais aujourd'hui il y a quarante guichets qui existent dans tout le pays avec un siège à Dakar. Toutes les femmes des quartiers pauvres du Sénégal qui prennent de telles initiatives, sous la forme de caisse d'épargne et de crédit, se fédèrent à cette « Banque ». Cela devient un outil pour toutes les initiatives. D'ailleurs autour de chaque guichet on tente d'installer des dynamiques de quartiers. On met en place ce qu'on appelle des C.L.D., des Comités locaux de développement, qu'on travaille à mettre en réseau. On se rend compte que maintenant il faut créer un rapport de force qui soit favorable aux populations.

On veut également, en parallèle à la mise en place de possibilités d'auto-financement, renforcer les capacités d'analyse et de critique sociale de la population, d'élever le niveau des consciences. À travers les expériences pratiques comme celle de la « Banque » des femmes, les populations prennent conscience que les problèmes liés à la pauvreté et la pauvreté elle-même ne sont pas des fatalités mais sont issus des choix politiques qui ont été fait. C'est le gouvernement au pouvoir au Sénégal depuis 50 ans, qui a créé une telle situation. Les choses avances lentement car dans notre mouvement tout le monde n'a pas le même niveau de conscience sociale, la même trajectoire sociale et politique et tout le monde ne perçoit pas les enjeux de la même façon. Il nous faut donc une stratégie sur le long terme.

Pour revenir sur l'expérience de la « Banque » des femmes, au départ le besoin, est né autour de tout ce qui concerne la représentation au sein de la société. Ces caisses de crédits ont d'abord été faites pour pouvoir assumer financièrement des trucs comme les fêtes traditionnelles y compris religieuses. Depuis, leur rôle s'est élargi à beaucoup d'autre choses, notamment à ce qui concerne la vie quotidienne. D'ailleurs, à côtés des guichets de crédits ont a maintenant mis en place des coopératives d'achat pour permettre à la population d'accéder aux denrées, notamment celles qui sont difficilement disponibles en raison de la spéculation. Souvent, sur les marchés, pour faire pression sur les prix, les commerçants enlèves des denrées. C'est pour cela que la coopérative à racheté des produits de première nécessité en grande quantité pour éviter la spéculation. De plus, elle a « libéré » les femmes des nombreux usuriers qui prêtaient sur les marchés à la journée et avec des intérêts élevés.

Les guichets de crédit servent aussi à financer des projets élaborés par les femmes. Et ce qu'il y a d'important c'est que si une femme voit son projet échouer et que le comité de gestion (instance collective qui gère le guichet) vérifie que cette échec n'est pas du à la responsabilité de la personne mais à la situation économique il n'y a pas de dette vis-à-vis de la « banque ». La perte financière est assumée par le collectif. Il y a une véritable autodiscipline.

Sur un modèle similaire, on a aussi mis en place un système de mutuelle de santé. Avec une adhésion de 100 francs par mois (100 francs CFA) les femmes obtiennent le droit de se faire soigner, ainsi que leurs enfants, dans des centres médicaux avec lesquels nous avons passé un accord.

ML : Comment fonctionnent ses guichets de crédit?

MD : C'est exclusivement des femmes qui participent aux comités de gestion des guichets de crédit. Des femmes choisies par les femmes. Il faut savoir qu'au Sénégal, ce sont principalement les femmes qui assurent les conditions de la survie quotidienne. C'est pour cela qu'il est important de financer les capacités des femmes.

Grâce à ces guichets de crédits on est passé, en deux ans, d'initiatives de survie économique à des initiatives économiques propres. C'est l'importance de l'aide au financement des projets comme les centres de quartiers. Lorsqu'un atelier de cuir ou de couture d'un centre de quartier fabrique, dans le cadre de la formation professionnelle pour les enfants, des produits, ceux-ci sont mis en vente dans toutes les coopératives des guichets. On peut ainsi créer des filières populaires du cuir ou du bois par exemple. C'est un véritable enjeu politique. Mettre en réseau tous ces guichets de crédit, c'est un peu répondre à la mondialisation des riches et des bourgeois par une mondialisation des peuples. Il est important pour nous de faire des quartiers des espaces économiques viables et non des espaces de marginalité et de conflits.

(Suite la semaine prochaine...)

Assemblée d'un guichet de crédit de la « Banque des femmes »

Rencontres avec Moussa Diop

Conférences

sur l'éducation populaire et les alternatives sociales au Sénégal

(conférences accompagnées d'une exposition sur le voyage de l'école libertaire Bonaventure au Sénégal parmi le mouvement d'éducation populaire).

Mercredi 9 septembre : Nantes
(lieu non défini aujourd'hui) se renseigner au Local, 16 rue Sanlecque, quartier Olivettes/Madeleine tél : 02 40 48 49 56

Vendredi 11 septembre : Angoulême
à 19heures à la Maison des Peuples et de la paix, 6 bis rue Marengo.

Samedi 12 septembre : Ile d'Oléron
à partir de 18 heures : tieboudiene (repas national sénégalais) à Bonaventure 35 allée de l'Angle, Chaucre 17190 Saint Georges d'Oléron ; exposition, débat, repas convivial.

Lundi 14 septembre : Bordeaux
conférence organisée par l'Ecole Emancipée à 20 heures à l'Athénée (près de Peyberland) « De l'éducation populaire à la coopération sociale ».

Mercredi 16 septembre : Poitiers
À l'initiative de la CNT (lieu non défini) se renseigner à la CNT, impasse des communaux.

Jeudi 17 septembre : Paris
Conférence organisée par la CNT et la FA au 33, rue des Vignolles 75020 Paris

Vendredi 18 septembre : Lyon
À l'initiative de l'Union locale de la Fédération anarchiste à 20 heures à la librairie la Plume noire, 19, rue Pierre Blanc, Lyon 1er (Tél : 04.72.00.94.10).

Mercredi 23 septembre : Ile d'Oléron
Film « Mossane » de Safi Faye à 21 heures, suivi d'un débat à l'Eldorado de Saint-Pierre d'Oléron.

Ubu, roi d'Afghanistan

Quatre ans seulement après leur création, les Talibans semblent bien avoir gagné la guerre civile qui ravage l'Afghanistan depuis la chute du régime pro-soviétique en 1982. Les dernières villes du Nord qui leur échappaient encore sont tombées et la coalition hétéroclite de leurs adversaires paraît incapable de changer le cours des choses. Seule la peur de la défaite relie en effet ces chefs de bandes, médiatisés en occident au temps où ils portaient l'étendard américain de l'antisoviétisme, et hier encore adversaires acharnés. L'ubuesque et terrible régime islamique des soi disant « étudiants en théologie » s'impose donc à un pays ravagé par vingt ans de guerre et que recouvre maintenant l'obscurantisme religieux.

L'enfer sur terre

Chacun sait maintenant que les Talibans imposent à la population une conception de l'islam qui rend la vie pratiquement impossible, particulièrement pour les femmes. Impossible pour elles de se faire soigner, d'aller à l'école, ou même simplement de sortir de chez elles sans être accompagnées de leurs maris ou de leurs frères. Pas question non plus de n'être pas recouverte du Tchadri, véritable prison de toile qui recouvre la femme des pieds à la tête avec pour toute ouverture une griffe métallique devant les yeux. Mais il ne faut pas perdre de vue que si cette loi islamique, sévère au point d'en être caricaturale peut s'imposer c'est qu'avant les Talibans la situation des femmes n'était guère plus brillante. Quand Ahmed Shah Massoud, qu'on affecte en occident de prendre pour un modéré, était le maître du pays, les femmes étaient déjà sous le Tchadri et enfermées à la maison. Mais Massoud ses moudjahidines avaient combattu le démon soviétique et cela leur valait l'absolution de la part de journalistes occidentaux, pas très pressés d'aller voir les conditions de vie du peuple afghan.

Les Talibans se distinguent de la plupart des autres fondamentalistes musulmans qui, inspirés par l'Arabie saoudite, cherchent à concilier la tradition religieuse la plus stricte et étroite d'esprit avec la modernité économique et technique. L'objectif des Talibans est au contraire de « purifier » la société musulmane de tout ce qui pourrait ressembler à une influence étrangère. Il faut pour cela « punir la modernité » et en premier lieu la ville qui en est à leurs yeux l'incarnation.

Inquiétudes dans la région

L'installation durable d'un pouvoir intégriste et prosélyte à Kaboul inquiète ainsi les petits dictateurs qui dirigent la poussière des républiques ex-soviétiques à majorité musulmane situées au Nord de l'Afghanistan. Le Tadjikistan, la Kirghisie, le Turkménistan et l'Ouzbékistan sont tenus d'une main de fer par les anciens communistes reconvertis dans le nationalisme. Ils ont, ces derniers temps, fort à faire avec la montée en puissance d'un islamisme radical venu d'Arabie Saoudite. Ainsi le dictateur ouzbèque, Islam Karimov, a-t-il fait procéder à la fermeture de nombreuses mosquées et, c'est plus amusant, à des séances de rasage collectif. De l'autre côté de la frontière, la police politique et religieuse des Talibans oblige au contraire au port de la barbe et bastonne sévèrement ceux qui se seraient aventuré à seulement la tailler.

L'Iran, qui aspire de nouveau à un statut de puissance régionale, voit elle aussi d'un mauvais œil l'arrivée de ce pouvoir qui a vaincu la minorité chiite qu'elle soutenait et dont le contrôle lui échappe totalement.

Pax Pakistana

Les Talibans n'ont cependant pas que des ennemis ; ils ne sont pas tombés du ciel ou du Coran. Ils ont bénéficié de l'aide directe et massive du Pakistan pour leur création. Ce pays a toujours constitué leur base arrière et continue de les aider militairement. L'armée talibane s'est formée dans les camps de réfugiés afghans à partir d'un mélange d'anciens moudjahidines, d'anciens soldats de l'armée afghane et de « Talibans » c'est-à-dire d'étudiants en religion qui assurent dans la plupart des cas les postes de commandement. Leur chef est d'ailleurs un religieux, le mollah Omar. Le Pakistan fourni une partie des armes, le matériel de communication, et entretient l'armement le plus sophistiqué (la vingtaine d'avions et d'hélicoptères dont disposent les Talibans par exemple).

Tout cela s'est déroulé jusqu'à présent avec la bénédiction des États-Unis, véritables « parrains » de la mafia militaire qui gouverne le Pakistan. Pour les Américains, une seule chose compte : une stabilité relative en Afghanistan de manière à pouvoir exploiter le pétrole et le gaz d'Asie centrale grâce à la construction d'un pipe-line qui relierait le Turkménistan à l'Océan indien. Dans cette perspective géopolitique il importait peu aux dirigeants américains qu'une poignée de fous sanguinaires imposent leur loi à la population afghane. Mais une fois de plus les stratèges yankee se sont montrés plus musclés qu'intelligents. Ils ne contrôlent pas les Talibans, comme ils s'attendaient à le faire, et se rendent compte que ceux-ci offrent le gîte et le couvert à des ennemis déterminés de la puissance américaine qui font sauter une ambassade de temps à autre. Retour de bâton qui montre que l'on peut être à la fois le plus fort et le plus bête.

Franck Gombaud

Belgique : Poètes vos papiers !

Il y a de quoi etre scandalisé par le « Projet de loi organique des services de renseignements et de sécurité » adopté cet été par les commissions « Justice » et « Affaires étrangères » du Sénat…

En effet, parmi les missions générales dévolues à ces services « de sécurité » par les législateurs, on trouve la lutte contre l'extrémisme ». Ce dernier terme recouvrant les « conceptions ou visées racistes, xénophobes, anarchistes, nationalistes, autoritaires ou totalitaires, qu'elles soient à caractère politique, idéologique, confessionnel ou philosophique, contraires, en théorie ou en pratique, aux principes de la démocratie et des droits de l'homme » (c'est nous qui soulignons).

Marquons d'abord notre étonnement de rencontrer le terme anarchistes au milieu d'une liste de mots comme racistes, xénophobes, autoritaires (sic), totalitaires…

Une mise au point s'impose. Profitons de l'occasion pour rappeler aux sénateurs la définition du mot anarchisme : « L'anarchisme est un mouvement d'idées et d'actions, qui, en rejetant toute contrainte extérieure à l'homme, se propose de reconstruire la vie en commun sur la base de la volonté individuelle autonome » (Encyclopédie Universalis). Selon cette définition, on peut donc s'étonner de la confusion idéologique présente dans ce projet de loi qui place côte à côte, entre autres, les mots anarchistes et autoritaires, alors que ceux ci sont, par essence, contradictoires.

Pompiers incendiaires

En deuxième lieu, il est très inquiétant de savoir que la Sûreté de l'État aurait selon ce texte de loi le droit d'enquêter, voire de perquisitionner (comme chez Chiquet Mawet le 30 juillet après les actions du Collectif contre les expulsions…) ou de mettre sur écoute téléphonique (ou de saisir du courrier comme cela fut fait par la même Sûreté sur la boîte postale d'AL, il y a quelques mois) des personnes pour le seul fait que celles-ci auraient des conceptions ou des visées anarchistes (même si elles ne sont qu'à caractère philosophique!) parce que celles ci seraient contraires, sur le plan théorique, aux principes de la démocratie représentative ou des droits de l'homme dont le Sénat revendique hypocritement la défense.

Rêver ou lutter pour un monde basé sur l'autonomie individuelle et débarrassé de la tutelle gouvernementale serait donc contraire aux principes de la démocratie parlementaire et aux droits de l'homme ? On peut plutôt se poser des questions sur les visées, autoritaires contraires, en théorie et en pratique, aux principes de la démocratie et aux droits de l'homme, des auteurs de ce projet de loi.

En effet, toute personne aux conceptions anarchistes, qu'elles soient à caractère politique, idéologique, confessionnel ou philosophique, devient par ses seules opinions, une cible obligée de la Sûreté de l'État, ce qui est en contradiction absolue avec l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirme que « toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen que ce soit ». Ceci, sans oublier l'article 12 qui stipule que « Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance ».

En troisième lieu, il faut noter qu'il s'est trouvé des sénateurs pour tenter d'ôter de cette liste le mot anarchiste mais que la majorité d'entre eux décidèrent de l'y maintenir, ce qui indique bien la volonté de s'attaquer aux groupes ou individus aux conceptions anarchistes par le simple fait qu'ils se revendiquent anarchistes ou sont considérés comme tels par les service de sécurité de l'État. Ceci pourrait amener à penser que cette volonté ne repose peut être pas simplement sur l'amalgame habituel entre anarchie et désordre, ou entre anarchisme et terrorisme, mais bien à une volonté délibérée du pouvoir d'éradiquer la possibilité même d'envisager la société sur d'autres bases que celles pratiquées actuellement.

Au secours les artistes

Pour terminer, n'oublions pas qu'au début du siècle des écrivains comme Tristan Bernard, Octave Mirbeau, Pierre Veber, Émile Verhaeren, et d'autres, collaboraient à la rédaction de revues littéraires anarchistes, et de manière plus actuelle, des poètes et chanteurs comme Georges Brassens et Léo Ferré n'ont jamais caché leurs idéaux anarchistes et ont, à plusieurs reprises, chanté pour la Fédération anarchiste francophone (dont certains rédacteurs de notre journal sont adhérents) ou pour d'autres groupes libertaires. Il faut donc manquer du minimum de culture politique et historique pour faire côtoyer tous ces immortels avec des individus d'extrême-droite aux visées racistes, nationalistes, autoritaires ou totalitaires sous le même vocable fourre-tout d'extrémistes.

Si ce projet de loi était voté, la phrase de Léo Ferré, Poète, vos papiers!, serait de nouveau à l'ordre du jour, et les droits de l'homme, que ce texte de loi prétend protéger, seraient une fois de plus mis en danger par l'État.

Alternative Libertaire Belgique

dans la toile

Quoi de neuf dans la toile après ces trop courtes vacances ? Vite, je dépouille mon courrier électronique et je trouve ce qui suit…

Le site de Perline (**http ://www.club-internet.fr/perso/perline**) ouvre dorénavant sur son éditorial « qu'est-ce qui m'a énervée cette semaine ? » Chaque nouveauté, souvent sur le nucléaire, mais aussi sur l'écologie, l'environnement, les droits de l'homme, etc., c'est un texte un peu long, plus quelques brèves. Vous pouvez le lire, y envoyer des gens et reprendre les textes librement, en citant la source (Perline et le nom du site web).

Pour ceux que ca intéresserait, une adresse à ne pas rater : le site de la deep ecology (**http ://www. newdimensions.org/html/ecology.html**). Dans le même esprit mais moins rigide, le site sur Julia et sa maison dans les arbres, Luna (**http ://www.lunatree.org/**).

CESTA (**http ://www.cesta.cz/**) est un centre culturel international dont l'objet est le développement de la tolérance et de la compréhension culturelle à travers les arts qui a été fondé en 1993 dans le sud de la Bohème à Tábor en République tchèque. Ils organisent « CHEZ SOI » A L'ETRANGER, un festival inter-nationalités de collaborations artistiques multidisciplinaires. Réflexions sur les cultures d'adoption d'im/é/migrés, réfugiés, et autres résidants installés sur un sol étranger.

Dans la famille des sites anarchistes, voici quelques nouveautés et mises à jour : *I Blelieve In Anarchy* (**http://www.mygale.org/08/eddie20/anarchy.htm**), avec son fond de page sympa, est surtout intéressant pour ses liens et sa page de warez ; sur le site de Wolf de Voon (**http ://www.wolfdevoon.ndirect.co.uk/**), des essais d'intérêts inégaux et en anglais ; un très beau site vous attend sur l'*Anarchy Page* (**http ://www.geocities.com/SunsetStrip/Alley/5636/anarchy2.html**) avec plein de choses utiles pour faire votre page web. Pour finir, un site germanophone pour les historiens (**http ://www.geocities.com/~kamillus/**) et particulièrement, sur ce site, la page suivante (**http ://www.geocities.com/~kamillus/daeublerstudie.html**). Ce sera tout pour cette fois, bon surf et à bientôt dans la toile.

Blue Eyed Keyboard
Email : bek_ml@hotmail. com

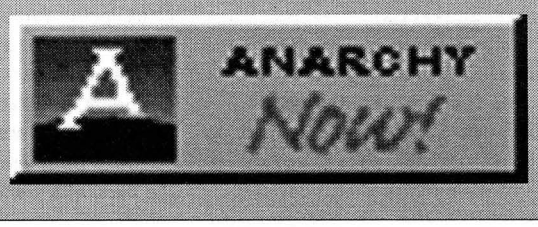

CINÉMA

L'arrière pays

Entretien avec Jacques Nolot

C'EST UN FILM OU L'AUTEUR, l'acteur et le metteur en scène sont l'unique et même personnage. Jacques Nolot se fait filmer de dos. C'est une idée géniale. Nous le voyons arriver chez lui, dans son village perdu. Inquiet. Les nouvelles ne sont pas bonnes. Sa mère est mourante. À partir de ces faits très simples, autobiographiques, Jacques Nolot se fait filmer, incarne ce fils qui a fui et revient pour enterrer sa mère. Le film était consacré à Angers, Cannes et La Rochelle. Il a eu le prix Georges et Rita Sadoul.

H.H.

Heike Hurst : Votre premier film...

Jacques Nolot : C'est un film d'écoute et on peut ne pas aimer, parce que c'est un film lent, qui prend son temps.

Je crois qu'il faut le voir plusieurs fois, il y a beaucoup de choses qui sont dites de façon tellement elliptiques et tellement petites, je ne sais si on peut tout lire dès la première fois.

Heike Hurst : Est-ce le film d'un scénariste-écrivain, donc un film qui s'écoute ?

Jacques Nolot : Je ne m'inscris ni en tant qu'auteur, ni en tant que réalisateur, ni en tant que metteur en scène, j'ai fait ce film comme une nécessité, comme un dû, mes amis m'ont poussé à le faire, je n'osais pas le faire, auparavant. Passer à la réalisation, c'était le plus beau jour de ma vie. L'écriture a été très rapide, douloureuse. C'est un film identitaire, un film très autobiographique, c'est comme un puzzle, c'est-à-dire, on découvre toute une vie en une heure et demie, toute une vie d'une personne. C'était en gestation depuis assez longtemps, c'est venu très rapidement à la suite de la mort de mon fils adoptif. Je l'ai écrit en trois semaines.

Sa mort a du réveiller en moi la mort de mon père et de ma mère, simplement dans le deuil et la souffrance. C'est le même personnage, comme pour le Téchiné (« J'embrasse pas »), en fait trois écritures, même quatre, de la même région : le départ à 17 ans (cf « J'embrasse pas », un premier retour à 35 ans (cf « La Matiouëtte »), la confrontation entre deux frères, où le frère est coiffeur ; c'est moi qui joue le rôle du coiffeur, dans « L'arrière pays », c'est le contraire ; moi c'est le même personnage, le rôle de celui qui revient pour la mort de sa mère.

HH : vous ne pouviez revenir qu'en jouant ?

Jacques Nolot : on m'a déconseillé au début. J'étais partagé. J'avais assez confiance en moi, en fait je ne me crois pas assez bon acteur, mais j'aime bien mes défauts. Je crois que l'appréhension et la peur amenaient tout un arrière fond du personnage, qui nourrit un registre fragile. Je ne crois pas au travail d'acteur. De toutes façons, l'émotion est une qualité. Et puis je n'avais pas besoin de travailler, j'étais déjà dans mon village, dans ma propre histoire. Il fallait juste l'audace de me laisser aller à mes propres émotions du moment.

HH : vous vous sentez davantage scénariste ou acteur ?

Jacques Nolot : Je m'utilise tout le temps comme tous les acteurs, c'est vrai. Jamais je ne construis un personnage. Ceci dit j'aime bien brouiller les cartes.

Je fais selon ce qui me vient au moment où ça me vient. Je pense que je privilégie beaucoup plus l'écriture en soi, là je me sens le plus honnête et le plus sincère ce qui est le plus important pour moi.

HH : vous commande-t-on des sujets ?

Jacques Nolot : on ne me demande jamais de sujets. Je n'invente pas de sujets, malheureusement. J'ai beaucoup de douleurs. Ce sont les sujets qui me travaillent tellement que ça m'oblige à les écrire.

Propos recueillis à La Rochelle, juillet 1998
Heike Hurst (Fondu au Noir)

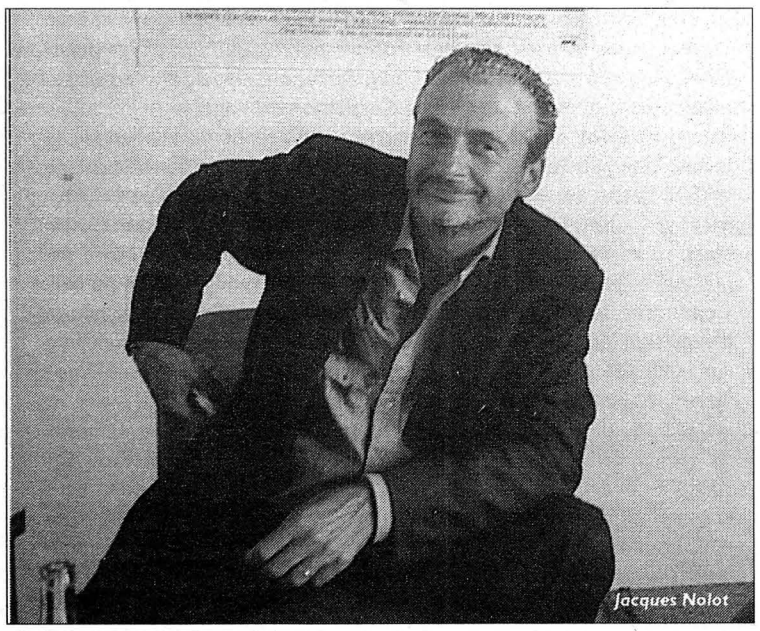
Jacques Nolot

à la petite semaine

L'été en pente douce

A Starr (Kenneth) is born. Depuis qu'ils sont le gendarme du monde, les États-Unis n'ont cessé de constellé la carte du globe de taches de sang indélébiles. La morale s'en est accommodée. Aucune, en effet, n'a jamais déstabilisé un président de ce pays. Ce que le crime et l'injustice nécessaires à la bonne santé de Wall Street n'ont pu faire, une coulure spermatique et présidentielle y sera parvenu. La morale, cette fois, ne saurait passer l'éponge.

Ça y est : un *Livre noir du capitalisme*, réponse hâtive et bâclée à un ouvrage au titre approchant, a vu le jour. En deux tomes, voici désormais le Grand Catalogue des horreurs politiques ainsi établi. Les adorateurs du fouet – qu'il s'agisse de donner les coups ou de les recevoir – encenseront l'un, au choix, pour mieux cracher sur l'autre. Victimes de ces deux galères, laissons-les se vautrer dans leurs saloperies centenaires.

Il arrivait jadis que des tribus africaines se querellent à coups de lances et de javelots. C'était le temps de la sauvagerie. Puis Tintin arriva au Congo. Armant les uns, armant les autres, au mieux de ses intérêts, alimentant les tueries avec du matériel dévastateur dernier cri. Du Rwanda à Kinshasa, c'est ce qu'on appelle la civilisation.

Au large de Perros-Guirec, des enfants vont en bateau. Tous tombent à l'eau. Qu'est-ce qui reste ? Un abbé en liberté, et quatre morts adolescents sur la conscience tranquille de leurs parents.

Une Russie et son rouble qui coulent. Une Chine où la pensée de Mao n'arrête plus la montée des eaux. Une Irlande qui s'éclate pour l'amour de la patrie d'une poignée d'irréductible abrutis...

Ici, en revanche, tout va bien. Pas d'inondations, de voitures piégées, d'ardentes fellations, de monnaie dévaluée. Sur le terrain, dans l'entreprise, dans les sondages, dans les banlieues, fini la crise, adieu l'A.N.P.E. Depuis la mi-juillet, plus de problèmes, tout le monde s'aime. Pasqua-Fodé Sylla, même combat ! Rien que des champions, rien qu'une grande nation. Vous ne trouvez pas que ce monde est bien petit pour contenir un tel pays...

Floréal

C'est la tangente que je préfère

Que tous les profs, que tous les parents d'enfants petits et grands se le disent : le filme de la rentrée, le film qui donne envie de faire des maths, et tout le monde sait que le maths ça ouvre toutes les portes, ce film là, il s'est trompé de sortie. Quel fou furieux serait resté un 5 août (date de sa sortie) pour le voir ? Et maintenant, à quelques jours de la rentrée, il est près de disparaître des écrans, alors que son public potentiel va rentrer... et même pas savoir que c'est un film sur une fille qui s'éclate en maths !

HH

***C'est la tangente que je préfère* de Charlotte Silvera**

DISQUE

Moriba Koïta, joueur de N'goni

Voici un nouvel album venu du Mali qui est une véritable invitation au voyages, aux découvertes...

Direction Koulikoro, à 50 km de la capitale Bamako. Moriba Koïta est né là, il apprend la musique aux côtés de son père dès l'âge de 4 ans. Les Koïta sont Djebi (griots) de père en fils. Le voici maintenant, dès années après passé spécialiste du N'goni : instrument composé d'une caisse, d'une peau de vache tendue et de 3 à 7 cordes selon les régions. Balades sur le Joliba (fleuve) et plaisir d'écouter cet instrument si peu connu de nous... Moriba Koïta a joué avec Salif Keïta, Kassé Mady, en passant chez Manu Dibango entre autres...

On peut écouter des sons souvent mélancoliques ou plus enlevés selon les rythmes des percussions ou du balafon. Et puis sur l'album « Soro Toumou » de Moriba, on retrouvera avec plaisir la kora, cet extraordinaire instrument à 21 cordes.

Laissez vous porter par ces mélodies si anciennes et actuelles à la fois, parce qu'originales, venues du cœur et de l'esprit, d'une grande culture, celle du Mali et plus largement de l'Afrique...

À tous ses plaisirs s'ajoutent le fait que six des dix morceaux ont été enregistrés lors du festival Africolor à Saint-Denis.

Francis

Littérature singulière

La page de garde mentionne : « contributions à l'histoire de l'Internationale situationniste et son temps. Vol. 1 : *La Tribu*, Jean-Michel Mension ». La page de garde peut induire en erreur sur la forme d'écriture choisie. Il ne s'agit pas d'un écrit universitaire, d'une étude savante (même si érudition il y a dans la simplicité volontaire des formules). Il s'agit de rappels à la première personne de faits menus, d'expériences de vie précises, dans un ordre chronologique sans souci de superflue datation. Il s'agit de souvenirs, d'une sélection avouée du passé où ce n'est pas le moi de l'auteur qui est en jeu mais les personnes, les événements, les situations rencontrés. À aucun moment Jean-Michel Mension ne tombe dans les mémoires car il ne se donne pas comme témoin de moments historiques. Il refuse ce que la postérité d'un des protagonistes – en particulier – Guy Debord, aurait pu induire. Non. *La Tribu* relate, plus qu'il ne raconte, l'errance parisienne d'un groupe hétéroclite d'individus cultivant paresse et révolte, alcool et paroles, paroles d'alcool, dérives des hasards, espoirs créatifs des rencontres. Un groupe qui repousse la nuit pour dégriser le mensonge de l'asservissement de la vie. Au bout du livre, c'est une épopée, un portrait intérieur de groupe à la recherche rimbaldienne du dérèglement raisonné de tous les sens, du détournement des arts et du quotidien, par la récusation de l'ordre, le vandalisme, la délinquance en éclats de rire – pas toujours –, mais aussi une recherche toute contemporaine d'un dépassement du marxisme et d'une critique en actes de la vie quotidienne.

Le type de textes choisis est en soi révélateur. *La Tribu* est un texte dialogué, vives paroles accoudées à un zinc des existences telles qu'elles se suturent et non pas mortes écritures couchées sur le bureau des vies historiques dont l'univers mondain se repaît. Certes, ce n'est pas un récit prolétarien, quoi qu'il y ait souvent du Marius Jacob dans la révolte à vif des propos. Nous sommes confrontés à un écrit particulier qui scrute l'archéologie du situationnisme dans les actes de vie commune d'un groupe de jeunes unis par l'alcool, par le désir de la vacance, le devoir de la dérision, le plaisir de la provocation et la recherche du sens des révoltes minuscules. La relative abondance des photographies ravira peut-être les accrocs de l'histoire du situationnisme mais elles nous semblent avoir une autre fonction, celle de plaider en faveur du souvenir libre, de rappeler au lecteur qu'avant la théorie il y a la vie, pas celle des « gens illustres », non, celle de tous, la vie comme premier événement et les choix de déambulation dans les fissures sociales qui lui donnent son sens. La forme dialoguée souligne aussi que la vie est un croisement de vies, actions communes, interactions de choix.

Certains, par souci philosophique ou de critique littéraire, prendront ce livre comme un document sur l'Internationale lettriste et sur « l'aube de l'Internationale situationniste ». Ils feront la part belle à l'anticolonialisme qui soude ce groupe qui se retrouve chez Moineau, bistrot de Saint-Germain ; ils commenteront les tracts rétrospectivement annonciateurs de mai 68 ; ils traqueront les figures de Debord.

Nous avons autrement lu ce livre, nous l'avons lu comme une trace de vie qui va mener un adolescent jeune homme, de la tentation prudente à l'illégalisme et qui flirte avec la délinquance, à la révolte consciente. On sait que l'auteur deviendra trotskiste et l'on ne peut s'empêcher de se demander à la fin de l'ouvrage ce qui de son fond finalement plutôt libertaire et anticonformiste va tresser le pont vers le marxisme révolutionnaire. N'est-ce pas d'ailleurs une autre caractéristique du livre que de se présenter de bout en bout comme une écriture de l'anti-destin où l'être s'engage par-delà les préfigurations de la vie écoulée. Nous retrouvons alors l'atmosphère spontanéiste des pages de révolte, sans magnificence aucune, sans gloire poétique : une vie, des vies, la recherche d'un sens, tout simplement.

Philippe Geneste

Mension Jean-Michel, *La Tribu*, entretien avec Gérard Berréby et Francisco Milo, Paris, Allia, 1998, 142 p., 90 F. En vente à la librairie du *Monde libertaire*.

Saint-Ouen : tous les chemins de la répression mènent aux roms

Le 30 juillet au petit matin, deux cent policiers investissent un bâtiment de la S.N.C.F. au 18, boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen (Seine Saint-Denis) où ont trouvé refuge 12 familles de Roumains. Un des habitants, pris de panique, saute par une des fenêtres et se fracture les deux jambes. Une heure après les bulldozers entrent en action, détruisent le bâtiment, et ensevelissent les affaires des familles sous les décombres.

D'une expulsion…

En Roumanie, ces familles constituaient un petit village fermé suite à la politique de sédentarisation forcée des tziganes par Ceausescu. Elles sont maintenant en France depuis deux à trois ans, parfois même depuis 1994 après avoir fuit la politique anti-tzigane. Ces familles sont toutes en situation régulière, mais soumises à des titres de séjour de quelques mois renouvelés au coup par coup ; elles sont toutes demandeuses du statut de réfugié politique. Certains enfants sont nés en France, les autres ne vont pas à l'école. En effet, le maire de Saint-Ouen refuse de les scolariser car ils n'habitent pas officiellement la ville, alors qu'ils occupent l'immeuble de la S.N.C.F. depuis un an et demi. Dans ce bâtiment, les familles avaient chacune leur espace propre, se recréaient ainsi les conditions de vies telles qu'elles étaient dans leur village.

Dans la ville le F.N. caracole à 18% ; des pétitions xénophobes hostiles aux roumains circulent. Le maire communiste de Saint-Ouen, Paulette Fost, ne maque pas d'y répondre : « nous avons bien reçu votre pétition concernant l'installation illégale de familles d'origine roumaine… nous ferons notre possible en vue d'une expulsion ». La mairie fait alors pression sur la S.N.C.F. et la préfecture pour l'obtenir. Nous savons dans quelle condition celle-ci s'effectuera.

Aucune solution ne sera prévue pour le relogement ; la préfecture de Seine Saint-Denis ainsi que la mairie de Saint-Ouen refuseront de plus de recevoir une délégation des familles.

…à l'autre

Les familles seront accueillies par le P.O.U.M. (Pour ouvrir une maison), squat associatif où plusieurs association sont représentées : D.A.L., Échanges, Oxalis, A.C!, les Verts, la C.N.T., la F.A. Les locaux ne sont guère adaptés à un usage d'habitation ; seules des fêtes, des réunion, des projections y ont lieu. Il est donc décidé d'occuper le Centre communal d'accueil et d'accompagnement social de la rue d'Anselme, locaux vides destinés à loger des S.D.F. durant l'hiver. L'occupation devait durer jusqu'à l'obtention d'un rendez-vous avec la mairie. Celui-ci a lieu le mercredi 12 août.

Après une première nuit passé dans les locaux, le lendemain matin un commissaire vient visiter les lieux pour préparer une évacuation « dans les meilleures conditions possibles ». Dans l'après-midi, un galonné à trois barrettes tente à nouveau de pénétrer dans le bâtiment ; cette fois-ci nous le bloquerons et le repousserons dehors. Il nous déclare de but en blanc qu'il considère son rôle comme celui d'un éboueur ! Le notre serait-il donc d'ordure à éliminer selon ce brave représentant de l'ordre ?

La journée se passe en fait dans l'attente, et vers 21 heures, alors que les journalistes sont partis, 25 voitures banalisées déboulent dans la rue et s'arrêtent dans de grands crissement de pneus devant le centre. Une bonne centaine de flics accompagnés de la B.A.C. s'en extirpent, matraque à la main, et envahissent le bâtiment. Nous entourons les roumains en vue de les protéger de possibles débordements policiers. En fait l'opération est plus spectaculaire que violente ; on nous laisse même récupérer toutes les affaires.

Entre temps, la mairie fait une proposition de relogement : les familles doivent être éclatées, femmes et hommes séparés. La proposition est rejetée. Retour à la case départ : le P.O.U.M.

D'un combat…

Le dimanche 16, une fête organisée par les familles roumaines à lieu. Elle a pour but d'évacuer le traumatisme ressenti par celles-ci. C'est un succès. Musique, danses, petits plats dans les grands, soutien d'Alexis Bouglione : plus de 100 personnes sont présentes. Le soir même, nous apprenons par France 3 que Jocelyne Riou, vice-présidente P.C. du Conseil régional d'Île-de-France, a demandé au préfet de la région d'organiser une table ronde afin d'apporter « des réponses globales aux famille de tziganes roumains installées en région parisienne ».

Le mardi 18, manifestation de sans-papiers. À l'issue de celle-ci, le collectif de soutien aux familles roumaines est reçu par une élue Verte à l'intérieur du Conseil régional d'Île-de-France. Elle compte appuyer l'action du collectif afin de trouver une solution décente pour le relogement des familles.

Trois mois plut tôt, ce même Conseil régional était envahi par les chômeurs venus réclamer les transports gratuits ; la même élue nous avait alors affirmé qu'elle n'avait aucun pouvoir, la gauche ne possédant qu'une majorité relative ! En aurait-elle aujourd'hui, ou poursuivrait-elle un but électoraliste en vue des européennes ?

… à l'autre

Pour l'instant le problème des familles roumaines est à rapprocher ce celui du P.O.U.M. qui devait être expulsé le 31 août de ses locaux. La même procédure ayant été suivie par la mairie communiste : pression sur le propriétaire afin d'obtenir l'expulsion, refus de recevoir les occupants.

Une fête de soutien au P.O.U.M. a eu lieu les 29 et 30 août. afin d'éviter ainsi l'expulsion d'un lieu de vie militant et convivial.

Pascal
groupe Louise Michel

Précarité ras-le-bol

La précarité ne se limite pas au monde du travail et de l'économie mais est devenu à l'occasion une technique de gouvernement. C'est bien sur le cas avec la loi sur les 35 heures dont personne ne cerne encore le champ et les modalités d'application puisqu'il faudra attendre l'an 2000 ou 2002 et de nouveaux textes législatifs en 1999 pour savoir réellement à quelle sauce nous serons manger. En attendant ce n'est comme l'a dit Martine Aubry que du virtuel.

Jospin utilise aussi la précarité décisionnelle à propos de la régularisation des sans-papiers. En avril dernier il avait repoussé d'un mois les délais de demandes de régularisation. Cet été de nouveaux critères et délais ont été décidé. De ce fait toutes les hypothèses sont permises quand à la volonté réelle du gouvernement.

L'antifascisme comme outil de contrôle des tensions sociales !

Va-t-on vers une régularisation générale qui ne veut pas dire son nom ? Qui peut vraiment le savoir ? En tous cas les associations de sans-papiers et les organisations qui les soutiennent affichent une belle pagaille qui désamorce toute contestation puissante de la politique gouvernementale sur la gestion de l'immigration. Cet été les initiatives des sans-papiers n'ont pas rencontré une solidarité exemplaire.

Mais la précarité s'est aussi installé dans les relations politiques qu'entretiennent les classes populaires et les partis constituant la gauche plurielle. Désabusé par les différents gouvernement de gauche qui se sont succédés depuis 1981 le monde du travail a montré tant aux moments des différentes élections que lors de différentes mobilisations sociales qu'il pouvait surprendre leurs représentants politiques et syndicaux. La gauche plurielle incapable de reconquérir une légitimité sociale est acculée à jouer d'artifices comme la potentialité d'une prise du pouvoir par le F.N. dans quatre Conseil régionaux. Il y a tout lieu de penser que c'est sur le terrain de l'antifascisme que la gauche plurielle va tout à la fois maintenir son unité interne et canaliser les forces sociales contestataires.

D'autres chantiers, comme ils disent, seront ouvert par le gouvernement. En particulier un projet de réforme de la protection sociale devrait être mis en débat ainsi qu'un projet de loi tendant à reconnaître une mini reconnaissance sociale aux homosexuels. Là encore, c'est le flou artistique qui est savamment entretenu. Chacun est dans l'attente, sur ses gardes, mais ne sait pas où vont être portés les mauvais coup.

Dans ce contexte il va être difficile d'organiser une contestation cohérente et lisible de la politique de l'État, alors que plus que jamais se mettent en place les différents éléments qui réactualisent les conditions de notre exploitation. Les effets d'annonce sur une baisse sensible du nombre de chômeurs profite au gouvernement en place d'autant plus que pendant de nombreuses années l'idée a été martelé que le chômage était l'ennemi numéro un.

Il se pourrait bien que rapidement nous nous apercevions que l'enjeu essentiel reste le rapport social qui garanti à une classe sociale la domination politique et économique sur l'innombrable foule de celles et ceux qui doivent vendre leur force de travail.

Il est possible de voir baisser le nombre de chômeurs par différents artifices statutaires et juridiques tout en aggravant la situation réelle des classes dominées. Être chômeur n'est forcément la pire des choses. En clair chacun d'entre nous peut être bordé de droits : au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, aux transports, au vote, à la dignité humaine, j'en passe et des meilleurs.

Il y aura une loi spécifique pour chaque situation et chaque catégorie sociale et pourtant moins que jamais nous ne pourrons vivre et décider de nos vies parce que l'ensemble de l'organisation sociétaire fera de nous des objets atomisés, isolés et désolidarisés de tout milieu collectif, sans aucune prise sur la globalité sociale. C'est la finalité contenue implicitement dans ce que les managers appellent l'individualisation des rapports sociaux et qui se nomme plus crûment précarité généralisée.

Qu'elle le veuille ou non, la gauche plurielle assume cette stratégie capitaliste, et c'est à la construction de pratiques libératrices et à la définition d'un projet sociétaire que nous continuerons à travailler.

Bernard. – groupe Déjacque (Lyon)

Une mairie PCF expulse ses locataires

Les centres urbains n'ont pas le triste privilège de la « crise » du logement. Les campagnes bien que désertée subissent également ce problème. Dans le département de la Lozère, peu d'appartements sont à louer. Les loyers sont relativement élevés et les logements sociaux rares. Les communes préfèrent développer le tourisme en transformant leur patrimoine immobilier en gîtes ou en le revendant comme résidences secondaires. Si à cela, on ajoute la méfiance de beaucoup de gens de ces « coins reculés » pour les inconnus et les pratiques clientélistes des caciques locaux, il n'est pas facile d'être locataire. Par ailleurs, ces politiques, loin d'assurer un certain développement, accentue la désertification et accélère le recul des services publics (écoles, postes. transport. hôpitaux…).

Patrick, Sylvie et leurs enfants louent l'ancienne du Mazel à Saint-Martin de Boubaux. Le maire P.C.F., dont « la commune n'a pas vocation a faire du social » selon lui, décide de vendre le logement à un résident secondaire. Le bail est rompu unilatéralement et les occupants sont tenus d'évacuer les lieux. Aucune proposition de relogement n'est faite et une procédure d'expulsion est engagée.

Patrick et Sylvie décident de se battre et un comité de soutien (1) se forme. Une pétition est organisée et le 12 mai, ce sont 50 militants de la C.N.T., des comités de chômeurs d'Alès et de Lozère principalement qui « envahissent » la petite commune d'une centaine d'habitants. Le maire se rétracte aussitôt et signe un protocole d'accord stipulant l'arrêt de la procédure d'expulsion et la renégociation du bail. Cependant, le 19 juin au tribunal de Florac, il confirme la demande d'expulsion, dénonçant l'accord. C'est alors que les pressions montent sur la famille et son comité de soutien. Menaces, coups de fil anonymes, tracts diffamatoires, insultes… sont proférés par le maire et ses amis du comité de section des Cévennes du P.C.F. Deux membres du comité de soutien subissent même une agression. Au P.C.F. où des voix s'élevaient déjà, la solidarité du parti s'effrite peu à peu et certains militants n'hésitent plus à dire qu' «entre un maire, communiste soit, mais rempli de pognon comme un chien à des puces, et une famille expulsée avec 4 329F par mois de ressources pour quatre personnes, le choix est fait sans hésitation ni murmure : c'est le comité de soutien ». Le 3 juillet, le tribunal confirme l'expulsion. En attendant l'appel, le comité de soutien ne désarme pas et réussi à rassembler 60 manifestants le 26 juillet à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle poste, bien que les routes d'accès au village aient été bloquées par d'importantes forces de gendarmerie Le paradoxe est que ce nouveau bureau de poste inauguré en grande pompe risque de disparaître sous peu si la dernière école communale ferme ses portes pour cause de non-inscription des enfants de Sylvie et Patrick.

Face à la ténacité des expulsables, le conseil municipal commence à être lâché et le sous-préfet, soucieux de limiter les dégâts, s'est engagé à trouver un règlement sous forme de relogement La lutte continue. Ici comme ailleurs la solidarité doit mettre fin au cynisme des propriétaires.

Liaison FA de Lozère

(1) C.N.T., Confédération paysanne, F.A;, Collectifs de chômeurs et précaires du grand sud, S.U.D., Verts solidaires, habitants du village… et quelques militants du P.C.F.

abonnez-vous!